Le Mans : Un homme d'une trentaine d'années avait reçu un coup de couteau dans le dos place de la République, un Tunisien condamné à 1 an ferme

24/08/2022 à 17h33



À la suite d'une bagarre place de la République, un homme d'une trentaine d'années avait reçu un coup de couteau dans le dos. Son agresseur a été jugé mardi 23 août 2022 par le tribunal du Mans.

En mars 2022, à l'occasion d'une transaction dans un trafic de drogue qui tourne mal place de la République au Mans, une bagarre éclate entre sept personnes. Là, un homme reçoit un coup de couteau dans le bas du dos et est hospitalisé. Assez rapidement, son agresseur est interpellé. Il s'agit d'un jeune Tunisien, déjà condamné pour trafic de drogue en Seine-Saint-Denis au mois d'octobre précédent. Arrivé d'Allemagne mais en situation irrégulière en France en 2018 (…)

Ouest-France